



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070005

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 12787
N/REF : 1/01/2026 50H63 C:004400 I:00257
V/REF : 203/61410301

**SDC 'Bellevue Bât J'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST**

IMMEUBLE : GROUPE BELLEVUE
RUES CHOPIN/PAUL MISTRAL
GEORGES SAND/MOZART/HERRIOT
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 03 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : BAT J-11/13/15/17 PETRUCCIANI-LOCAUX VO ET CONTAINERS
CONTACTER CHANTEMESSE 04 78215824 OU 06 82993315

MOTIF : Intervention quadrimestrielle

Donneur d'ordre : M. O. PAUTET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Nettoyage de poubelle(s) et/ou de local(aux) vide-ordures

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE :

- 4 LOCAUX V.O, 8 CONTAINERS GRIS DE 240 LITRES ET 4 CONTAINERS VERTS

AFFICHAGE DU 25/02/2026

INTERVENTION LE 02/03/2026

OBSERVATIONS : CETTE FACTURE ANNULE ET REMPLACE LA FACTURE N°6030082 DU 20/03/2026
CONFORMEMENT A LA DEMANDE DE M. PAUTET

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule de nettoyage haute pression 0 a 120 bars avec son équipement.

Nettoyage et désinfection du(des) local(aux) vide-ordures et/ou des poubelles.

Application de produits désinfectants agréés et conformes a la norme NF T72-151.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1/ 3	Nettoyage/Désinf. Locaux VO/Containers	1	466,29	155,43



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070005

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

TOTAL H.T.	155,43
T.V.A. a 10,00%	15,54
TOTAL T.T.C.En EURO	170,97

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.